



SEMAINES SOCIALES DE FRANCE

Rapport Financier sur les comptes 2021 Au conseil d'Administration du 21 avril 2022 et à l'Assemblée générale du 16 juin 2022

Les comptes annuels de l'association ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur et certifiés par le commissaire aux comptes de l'association, le cabinet Fort et Associés, représenté par Monsieur Pierre Emmanuel Fort qui fera part du résultat de ses diligences à l'issue de la lecture de ce rapport financier.

Les comptes se composent du bilan et du compte de résultat et de leurs annexes.

En ce qui concerne le bilan, le total de ses Fonds propres qui s'élevait à la fin de l'année 2020 à **342.715 €** atteint **288.687 €** au 31 décembre 2021.

Cette baisse est due au déficit de l'exercice 2021 qui s'élève à **54.028 €**.

Le compte de résultat affiche une perte d'exploitation de **53.192 €** en 2021.

Les charges d'exploitation s'élèvent à **353.167 €**, en hausse de **76.226 €** par rapport à 2020, principalement en raison de la hausse du poste « autres achats et charges externes » en hausse de **41.096 €** (il s'agit essentiellement de la charge de la session en présentiel à Versailles) et de la hausse **19.233 €** du poste « Salaires et Traitements » et de **7.703 €** de charges (ce sont les salaires 2020 qui étaient exceptionnellement bas en raison d'un congé maternité non remplacé et de la vacance du poste de direction pendant 2 mois).

Bonne nouvelle, le produit des cotisations des membres de l'association s'élève à **31.760 €** en 2021, en hausse de **12.235 €** par rapport à 2020. C'est le résultat de la hausse du montant de la cotisation, fixée à 50 € en 2021 et devenue déductible de l'impôt sur le revenu. Effet légèrement minoré par l'introduction d'une cotisation réduite à 10 €.

En 2021, nous avons enregistré 712 cotisations, dont 616 à taux plein et 96 à taux réduit, contre 781 cotisations à taux unique de 25 € en 2020.

Le montant des diverses collectes ou ventes de prestations de service auprès des membres ou du public, c'est-à-dire hors subventions reçues de la Fondation des Semaines Sociales, s'élève à **162.629 €** en 2021 en légère hausse de **1.239 €** par rapport à 2020.

A noter pour en remercier les auteurs que les contributions volontaires en nature s'élèvent à **133.833 €** à savoir la mise à disposition de locaux et moyens matériels par BAYARD pour **34.000 €** et du bénévolat pour un montant de **99.833 €**.

Le tableau ci-dessous a pour objet de donner, à partir des documents comptables et en incluant quelques éléments hors bilan, une vision analytique des comptes de l'association et leur évolution sur trois ans.

| CHARGES | Réalisé 2019 | Réalisé 2020 | Réalisé 2021 |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| FRAIS DE PERSONNEL | 164 365 € | 141 900 € | 168 872 € |
| AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT | 93 848 € | 96 986 € | 106 970 € |
| TOTAL CHARGES FIXES | 258 213 € | 238 886 € | 275 842 € |
| CHARGES SESSION | 84 601 € | 76 788 € | 112 609 € |
| CHARGES VA/FORMATION | 9 878 € | | |
| RECONSTITUTION FONDS DE ROULEMENT | | 3 975 € | |
| RESERVE CONJONCTURELLE | | | |
| TOTAL | 352 692 € | 319 649 € | 388 451 € |
| PRODUITS | Réalisé 2019 | Réalisé 2020 | Réalisé 2021 |
| COTISATIONS | 11 500 € | 19 525 € | 31 760 € |
| DONS ET SUBVENTIONS NON AFFECTES | 55 371 € | 64 173 € | 53 892 € |
| AUTRES PRODUITS | 34 504 € | 35 023 € | 38 765 € |
| Reprise sur Fonds dédiés | | | 1 271 € |
| TOTAL PRODUITS ASSOCIATIFS | 101 374 € | 118 721 € | 125 688 € |
| PRODUITS SESSION | 104 421 € | 114 352 € | 108 737 € |
| <i>dont DONS soutien session</i> | 40 693 € | 49 658 € | 55 777 € |
| PRODUITS VA/FORMATION | 12 922 € | | |
| Contribution privée | - € | - € | - € |
| SUBVENTION FONDATION SSF | 130 000 € | 150 000 € | 100 000 € |
| TOTAL | 348 717 € | 383 073 € | 334 225 € |
| RESULTAT | - 3 975 € | 63 424 € | - 54 027 € |
| RESULTAT AVANT SUBVENTION | - 133 975 € | - 86 576 € | - 154 027 € |
| SESSIONS | Réalisé 2019 | Réalisé 2020 | Réalisé 2021 |
| CHARGES SESSION | 84 601 € | 76 788 € | 112 609 € |
| PRODUITS SESSION | 104 421 € | 114 352 € | 108 737 € |
| SOLDE SESSION | 19 820 € | 37 565 € | - 3 872 € |

Il en ressort les conclusions suivantes :

- Les charges fixes de l'association (frais de personnel et charges de fonctionnement) ont augmenté en 2021 par rapport à 2020 mais la baisse enregistrée en 2020 n'était pas récurrente. Les charges fixes s'établissent à un niveau élevé de **275.842 €**.
- En regard de ces charges fixes, les produits associatifs (cotisations, dons et subventions, autres produits d'exploitation) s'élèvent à **125.688 €**, en hausse de **6.967 €** par rapport à 2020 mais ils ne couvrent que **46%** des charges fixes.
- L'excédent des produits de session sur les charges de session enregistré en 2020 alors que la rencontre de cette année-là était entièrement digitale, ne s'est pas reproduit en 2021 avec une session mixte, digitale et présentielle à Versailles. Même en considérant que la totalité

des dons reçus au deuxième semestre est affectée à la session – ce qui est une hypothèse favorable mais raisonnable – on enregistre en 2021 une légère perte de la session d'un montant de **3.872 €**.

- Le résultat généré par l'association, avant subvention de la Fondation des Semaines Sociales, est négatif de **154.027 €**.

Pour les années à venir :

- Il n'est pas illégitime que la Fondation des Semaines Sociales continue à contribuer au financement de l'association puisque c'est sa raison d'être principale, mais les réserves consommables dont la Fondation et l'Association disposent ne permettent de financer ce niveau de déficit que pendant dix ans au plus.
- Il ne fait de doute pour personne que le niveau d'activité généré par notre association est désormais très supérieur en quantité, en qualité et donc en impact à ce qu'il était il y a trois ans.
- On peut raisonnablement faire le pari que l'augmentation en cours de l'impact de notre association devrait générer des ressources supplémentaires, mais rien n'est écrit. C'est un enjeu pour chacun des membres de notre association.
- Un objectif simple serait que chacun des membres de l'association en apporte un nouveau avant la fin 2023. Nous étions 712 en 2021, nous devrions être 1424 en 2023. Et, pour commencer, visons 1000 adhérents en 2022. Ce serait un bon début de mobilisation.
- Sinon, le modèle économique durable de notre association reste à inventer.